



ACTES DE LA JOURNEE

3ème ATELIER DU CLIMAT DU BASSIN VERSANT CURE ET YONNE AMONT

à Lormes le 12 juin 2018

Quels impacts du changement climatique sur la ressource en eau sur le bassin versant Cure-Yonne ? Comment s'y adapter ?

Présents : P Guérinoni (Marigny sur Yonne), Mme Charlier (Asquins), Mme Pottier (Montreuillon), M. Laboureau (Avallon), M Delbergue (CNPFP), M Landurier (Ruages), Mme Dodelin (PNRM), Mme Fouchet (Vézelay), M Raton (DDT89), M Ravelli (Vézelay), M Gogard (Deux Rivières), M Racine (PNRM), Mme Beuniche (FNE Bourgogne), Mme Auguste (CRBFC)

Animé par :

- Anne Cerise Tissot et Valerie Trivier (ALTERRE Bourgogne Franche Comté)
- Maria Galiana et Laure Jouglard (Parc naturel régional du Morvan)

Le Parc naturel régional du Morvan et Alterre Bourgogne-Franche-Comté ont organisé des ateliers climat à destination des acteurs de l'eau des bassins versants de la Cure et de l'Yonne amont.

Ces ateliers se sont déroulés en trois temps :

- deux premières demi-journées (une pour l'amont et une pour l'aval du territoire) pour échanger sur le changement climatique et ses impacts sur la ressource en eau localement - 70 participants,
- deux secondes demi-journées pour imaginer le futur territoire du bassin versant - 60 participants,
- **une journée complète pour travailler sur les actions à mettre en œuvre (18 participants). Ce compte rendu concerne uniquement cette dernière journée.**

Cette dernière journée visait à :

- identifier les enjeux prioritaires d'adaptation aux impacts du changement climatique sur la ressource en eau, pour le bassin versant Cure-Yonne,
- identifier des actions à mettre en œuvre à court et moyen terme, sur le territoire, pour répondre à ces enjeux,
- faire s'engager les acteurs présents à mettre en œuvre certaines de ces actions.

Déroulé des ateliers :

1^{er} temps : Introduction, avec des ateliers de présentation des participants et un quiz sur la thématique de l'atelier.

2ème temps : Le diagnostic partagé : identifier les atouts, faiblesses, menaces et opportunités du bassin versant Cure-Yonne, pour s'adapter aux impacts du changement climatique sur la ressource en eau.

3ème temps : Les actions à mettre en œuvre : Identifier des actions à mettre en œuvre à court et moyen terme sur le territoire, pour s'adapter aux impacts du changement climatique.

4ème temps : Priorisation des actions : Choisir de manière partagée des critères d'évaluation des actions et mettre en avant les actions prioritaires pour le groupe.

5ème temps : Démarrage des projets : Amorcer la réflexion et le montage des projets pour lancer la dynamique.

6ème temps : Evaluation, conclusion des ateliers.

1^{er} Temps : Présentation des participants et quiz sur le changement climatique

La journée a démarré par la présentation rapide des participants afin de prendre connaissance des «origines» des autres participants (localisation par rapport au bassin versant).

Les participants ont répondu à un Quiz, par groupe de 3, pour commencer à se mettre dans le sujet et rappeler les connaissances acquises dans les sessions précédentes.

Malgré les six mois passés depuis les derniers ateliers, les participants avaient une bonne connaissance du contexte et des enjeux.

2ème Temps : Le diagnostic partagé

Par groupes de 3, les participants ont défini, tour à tour, 6 éléments relatifs à la problématique « Adaptation du bassin versant Cure-Yonne aux impacts du changement climatique sur la ressource en eau » :

- la communauté d'acteurs concernés (bateau),
- les objectifs (île),
- les atouts et opportunités (vents porteurs),
- les faiblesses (ancre),
- les menaces (récif),
- les valeurs communes (port)

L'objectif était d'identifier les atouts, faiblesses, menaces et opportunités du bassin versant Cure-Yonne pour s'adapter aux impacts du changement climatique sur la ressource en eau, sous la forme d'une allégorie (bateau qui vogue).



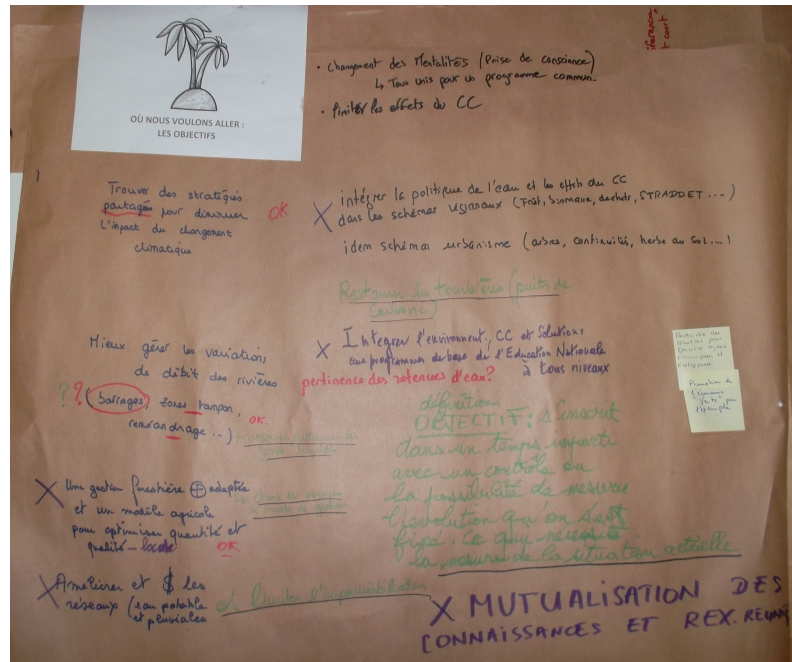
A la fin de cet atelier, nous avons pu définir un diagnostic partagé collectivement avec :

- **la communauté d'acteurs concernés (bateau)**
 1. Financeurs (Agences de l'eau, ADEME, Europe, Région, départements, ...)
 2. Cadre réglementaire (élus, DDT, Europe, Région, Départements, ...)
 3. Collectivités (Parc du Morvan, intercommunalités, communes, élus)
 4. Socio-professionnels (Chambre Agriculture, Syndicats, exploitants, CRPF, ONF agriculteurs,...)
 5. Habitants, citoyens, usagers, associations,...
 6. Transmission des connaissances (Chambre Agriculture, CRPF, ONF, Education nationale, Universités, centre de recherche, CPIE, Alterre, Parc du Morvan,...)

7. Acteurs de la consommation (producteurs, acheteurs et vendeurs), commerce local et de qualités

• **les objectifs (île)**

1. Mutualisation des connaissances
2. Intégrer l'environnement, le changement climatique et les solutions aux programmes de base de l'éducation nationale ainsi que dans les schémas régionaux (type déchets, forêt, SRADDET,...)
3. Gestion forestière plus adaptée et un modèle agricole pour optimiser quantité et qualité
4. Améliorer les réseaux d'eau potable et pluviale
5. Changement des mentalités



• **les atouts et opportunités (vents porteurs)**

1. Atouts :
 - ✓ Population sensibilisée aux enjeux et aux solutions : enfants, habitants, citoyens, agriculteurs, sylviculteurs, élus,...
 - ✓ Implication des élus
 - ✓ Gouvernance et acteurs en place (Pnr, GEMAPI,...)
 - ✓ Milieux naturels encore fonctionnels
2. Opportunités :
 - ✓ Programme LIFE sur le changement climatique dans la réserve naturelle régionale du Morvan
 - ✓ Site pilote pour les suites du programme HYCCARE
 - ✓ Tourisme
 - ✓ Energies renouvelables, attentions au choix d'énergies
 - ✓ Consommation locale

• **les faiblesses (ancres)**

1. Manque de cohérence des politiques publiques et des moyens financiers des collectivités
2. Manque d'informations auprès du grand public, des élus et de la formation
3. Opposition systématique entre écologie et économie (arbitrage en faveur de l'économie)
4. Qualité très fragile de la ressource en eau
5. Territoire propice à la monoculture de résineux. Modèle économique agricole du Morvan peu diversifié et fragile
6. Manque de contrôles terrains concernant la réglementation et les bonnes pratiques

- **les menaces (récif)**

1. Les politiques agricoles et forestières
2. Le contexte économique mondial, les intérêts économiques
3. Le manque des connaissances
4. La gestion non locale des retenues d'eau
5. La peur du changement des habitudes
6. Les événements météorologiques de plus en plus violents et fréquents

- **les valeurs communes (port)**

1. Des activités économiques diversifiées, équilibrées et durables (agriculture, sylviculture, tourisme, artisanat)
2. Préservation du patrimoine naturel (zones humides, têtes de bassin, rivières)
3. Qualité de vie actuelle et future
4. Particularité et identité du territoire
5. Excellence du territoire dans tous les domaines

3ème temps : Les actions à mettre en œuvre

L'objectif de cet atelier était d'identifier les actions à mettre en œuvre à court et moyen terme sur le territoire pour s'adapter aux impacts du changement climatique en lien avec le diagnostic partagé.

Chaque participant a rédigé des idées d'action de manière individuelle, pour ensuite les partager et les valider par groupes de 4/5 personnes. Ensuite, les actions retenues dans les groupes ont été classées dans une matrice CARS (à Créer, Atténuer, Renforcer et Supprimer) en plénière. Les actions qui n'ont pas obtenu le consensus collectif, ont été mises au « parking ».

La grande majorité des actions a été placée dans les rubriques « à créer » et « à renforcer ».



4ème temps : Priorisation des actions

L'objectif était de choisir, de manière partagée, 6 critères d'évaluation des actions et mettre en avant les actions prioritaires pour le groupe.

Les participants ont d'abord travaillé par petits groupes pour définir les critères à appliquer afin de choisir les actions prioritaires parmi les actions listées dans l'atelier précédent. Les petits groupes se sont agrégés, pour terminer avec un seul groupe, qui a mis en commun les critères retenus.

Voici les 6 critères que le collectif a défini :

1. Existence d'une structure (gouvernance) ad hoc et l'échelle du territoire
2. Impact sur la ressource en eau (efficacité, pertinence, exemplarité)

3. Faisabilité technique et réglementaire
4. Coût et disponibilité financière
5. Echelle territoriale locale
6. Existence d'un porteur de projet actif/volontariste

- Echéance, si possible à court terme. Ce critère n'a pas fait l'unanimité donc, il n'est pas retenu comme critère collectif.

Chaque participant devait voter pour les actions qui lui semblaient répondre correctement à ces critères. Pour cela, chaque personne disposait de gommettes à coller dans les actions listées dans l'atelier précédent.

En même temps, chaque participant pouvait voter pour une action « coup de cœur » qui n'avait pas besoin de répondre aux critères.

Voici le listing d'actions proposées, ainsi que le résultat du vote des participants, suite à un travail collectif d'identification des critères (expliqué dans le paragraphe suivant) :

Actions sur la gouvernance	Vote avec critères/ coup de cœur
- Créer une commission changement climatique dans chaque intercommunalité et un référent dans chaque commune	1 / 2
- Créer un collège usagers et acteurs dans la gestion des barrages	1 / 0
- Organiser une journée annuelle sur l'eau et le changement climatique, retours d'expériences, débats,...	0 / 1
- Développer un observatoire du territoire sur l'eau et le changement climatique (données, mesures, indicateurs, suivi des actions,...)	5 / 1
- Relocaliser la plus-value économique des activités : exemple ; transformation locale des produits	0 / 0
Actions sur la sensibilisation	
- Sensibiliser les plus jeunes y compris en temps scolaire (intégration dans l'emploi du temps) : exemple ; jeux, challenger,...	2 / 0
- Multiplier les réunions publiques pour sensibiliser la population et inviter agriculteurs et sylviculteurs	0 / 0
- Former les élus à la gestion de la nature (visites, retours d'expériences,...)	3 / 0
- Développer une pédagogie spécifique sur la ressource en eau	0 / 1
- Réaliser un film sur les actions vertueuses mises en œuvre dans le Morvan et sur les choses à éviter	0 / 0
- Rédiger un guide méthodologique sur la prise en compte du changement climatique dans les PLU	4 / 0
Actions sur l'eau et les milieux aquatiques	
- Augmenter le nombre de chargés de missions eau et milieux aquatiques	0 / 1
- Limiter le ruissellement par l'implantation des haies, bandes enherbées, ...	3 / 0
- Restaurer des zones d'expansion des crues sur les cours d'eau	1 / 1
- Conserver et restaurer les zones humides	4 / 1
Actions sur la forêt	
- Maintenir un pourcentage minimum de forêt mélangée et fonctionnelle à l'échelle communale	0 / 2
- Expérimenter une sylviculture économe en eau dans la zone d'alimentation de la réserve	3 / 1
- Inciter à une rencontre annuelle entre acteurs de la forêt et collectivités	2 / 1
- Inciter à ce que le SRGS (Schéma Régional de Gestion Sylvicole) prenne en compte l'adaptation au changement climatique	1 / 0
Actions sur l'agriculture	
- Expérimenter des nouveaux modes de culture/élevage adaptés à la « sécheresse » et au territoire	0 / 0
- Favoriser l'agriculture BIO dans les bassins d'alimentation des captages et associer les organismes BIO	3 / 0
- Diversifier l'activité agricole : engraissement et transformation	0 / 0
- Interdire la déconversion	0 / 0
Actions sur l'urbanisme	
- Verdir les villages et favoriser les zones perméables (ne pas bétonner)	6 / 0
- Encourager la récupération des eaux pluviales à l'échelle individuelle	0 / 0
- Restreindre/interdire la fabrication/vente des produits nettoyants nocifs pour la qualité de l'eau	0 / 0

Les participants se sont inscrits dans les actions en fonction de leurs envies et engagements.

Après ce travail, les 4 actions, définies comme prioritaires, sont les suivantes :

1. Verdir les villages et favoriser les zones perméables (ne pas bétonner)
2. Développer un observatoire du territoire sur l'eau et le changement climatique (données, mesures, indicateurs, suivi des actions,...)
3. Rédiger un guide méthodologique sur la prise en compte du changement climatique dans les PLU
4. Conserver et restaurer les zones humides

Concernant les actions « coup de cœur », aucune n'a eu suffisamment des votes pour pouvoir être prise en compte.

Le Parking :

Les actions qui ont été « parquées » (qui n'ont pas reçu le consensus pendant les ateliers), sont les suivantes :

- une charte de gestion forestière durable à l'échelle des communes de l'Opération Grand Site du Vézélien,
- diminution des impôts sur le revenu pour les français les plus innovants et les plus impliqués dans le changement climatique,
- énergies renouvelables : action concentrée sur les rivières principales pour développer la production de micro et mini hydroélectricité,
- création d'un ministère du changement climatique.

5ème temps : Démarrage des projets : Amorcer la réflexion et le montage des projets pour lancer la dynamique

Par groupes, les 4 actions ont été développées dans des fiches projets. L'objectif était d'aller plus loin dans la réflexion de ces actions. Voici les 4 projets :

Nom du projet	Conserver et restaurer les zones humides
Objectifs	Maintenir les surfaces en zone humide ou les augmenter Maintenir la fonctionnalité
Cibles	Propriétaires, gestionnaires et collectivités
Lieu/périmètre du projet	Bassin versant Cure-Yonne
Contenu	Cartographie des zones humides et de leur état (hiérarchisation des enjeux) Mobiliser les outils d'animation du territoire Porter à connaissance des propriétaires et gestionnaires Maîtrise du foncier (zones à fort enjeu) Création d'une aire protégée pour zones à forts enjeux
Porteur du projet	PNR Morvan
Partenaires à associer	Propriétaires, gestionnaires, collectivités, forestiers, agriculteurs, fédérations pêche-chasse
Financements possibles	Agences de l'eau, Europe, Région et Département
Calendrier et étapes	2018 : cartographie en cours et identifier les zones humides prioritaires déjà connues 2019 : cartographie en cours et premières démarches
Freins au projet	Financement et connaissances incomplètes
Leviers sur lesquels appuyer	Retours d'expériences Programmes LIFE et autres

Nom du projet	Verdir les villages
Objectifs	Eviter ou limiter la perméabilisation des surfaces communales Verdir les villages
Cibles	Les communes
Lieu/périmètre du projet	Espace public
Contenu	Imposer des critères de conservation (coefficient de perméabilisation, % à ne pas dépasser) Traduction de la non imperméabilisation dans les PLU Créer des zones partagées/piéton/verdure, bande végétale Inviter les habitants à « créer leur propre bac » Planter d'avantage d'arbres car cela diminue la température Mettre plus d'alvéolaire dans les stationnements
Porteur du projet	Communes
Partenaires à associer	Les habitants et le Parc naturel régional du Morvan
Financements possibles	Fonds propres et subventions
Calendrier et étapes	Lors des révisions des PLU Lors des travaux d'aménagement
Freins au projet	Sécurité, opportunité, financement, acceptation par les habitants
Leviers sur lesquels appuyer	Retours d'expériences autres villes/villages S'appuyer sur la mouvance actuelle « effet de mode »

Nom du projet	Rédiger un guide méthodologique sur la prise en compte du changement climatique dans les PLU
Objectifs	Sensibiliser les élus à ce qui est important de mettre dans les recommandations du PLU, ne rien oublier, donner des outils,...
Cibles	Communes et Intercommunalités Elus et services du droit du sol
Lieu/périmètre du projet	A minima le PNRM Au maximum la Région Bourgogne
Contenu	Documentation sur le changement climatique Supports visuels, vidéo Exemples Outils législatifs et non législatifs Financements possibles Contacts / services à disposition + réunions de présentation du guide aux communes en conseil municipal
Porteurs du projet	Service de l'État sur l'aménagement du territoire Parcs, structures scientifiques, Alterre
Partenaires à associer	Région, Parcs, Alterre
Financements possibles	Etat et Région
Calendrier et étapes	Objectif 2020 Contact avec les partenaires Recensement des PLU en cours, retours d'expériences Rédaction du guide Diffusion du guide
Essais ou projets auxquels s'appuyer	Convaincre de la pertinence et de l'utilité
	Existence HYCCARE

Nom du projet	Développer un observatoire pour l'eau et le changement climatique
Objectifs	Réception et acquisition des données sur l'eau et le changement climatique afin de les transmettre et les valoriser
Cibles	Tous publics
Lieu/périmètre du projet	Bassin versant Cure-Yonne
Contenu	Réception et acquisition des données existantes sur l'évolution qualitative et quantitative de l'eau libre. Analyse et transmission
Porteur du projet	PNR Morvan
Partenaires à associer	Agence de l'eau, DDT, Parc, ARS, Fédération et associations de pêche, collectivités, associations, agences locales météo
Financements possibles	Communautés de Communes, Départements, Région, Etat, FEDER, Sponsors privés
Calendrier et étapes	Mise en service dès à présent : - consultation des intervenants - recherche des financements - plan d'action - suivi d'informations, compte rendu Echéance 2020
Essais ou projets auxquels s'appuyer	Pas de financements et la multiplicité d'acteurs Elus, agriculteurs bio, associations et fédérations de pêche

6ème temps : Evaluation, conclusion des ateliers

Suite à des échanges libres sur les ateliers, chaque participant a été invité à écrire dans une page :

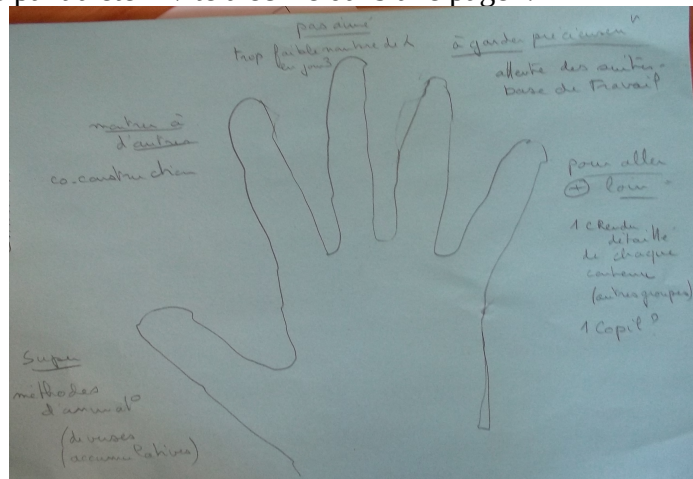
- ce qui était super : méthodes d'animation, échanges, construction des fiches actions, participation, implication de chacun, organisation de la réunion, réflexion du groupe, les débats, dynamisme des animatrices.

- ce que l'on veut pointer du doigt : montrer à d'autres, co-construction, possibilité de trouver des solutions à l'échelle d'un territoire, méthode d'animation entonnoir, beaucoup de projets à soutenir, qualité des débats (personnes et organisation), transmettre la volonté d'action à des gens d'opinion politique différente, utilité de la réflexion, il faut participer pour anticiper, construire un dialogue et définir les objectifs ensemble.

- ce que l'on n'a pas aimé : la faible participation à la dernière journée, éliminer certaines actions,

- ce que l'on va garder/retenir : attente des suites, base de travail, échanges, projet de nouvelles réunions de travail, possibilité de sensibilisation des personnes, la prise de conscience collective, trouver des moyens, la liste des actions, les contacts et les idées, les outils pour faire participer les gens.

- ce que l'on voudrait pour aller plus loin : un compte-rendu détaillé, un comité de pilotage, plus de participation aux ateliers, plus de temps pour approfondir les débats, agir/ne pas réagir, une locomotive des acteurs, le financement, des avis différents et contradictoires.



Après discussion collective, il a été retenu de :

- écrire les actes détaillés de l'atelier,
- élaborer un document résumé et « attractif » pour présenter les ateliers lors des différentes instances décisives des collectivités et autres structures (comité syndicat Parc et Gemapi, conseils communautaires, conseils municipaux, assemblées générales des associations, Chambre d'agriculture, ONF, CNPF,...),
- rédiger les 4 projets, de manière plus détaillée, avec les personnes intéressées, en petits comités,
- mettre en place un comité de suivi élargi, qui se réunira régulièrement, pour suivre et piloter les actions à mettre en œuvre.



Avec le soutien de :

